FICHE 1.5. VALORISATION ET ENTRETIEN DU PETIT PATRIMOINE, RESTAURATION ET « TRANSMISSION »

N°DE FICHE PROJET : 1.5-
PRIORITÉ : LOT 1
DATE D'ACTUALISATION : MAI 2022
ENTITÉ : LA COMMUNE DE LA ROCHE-EN-ARDENNE

1. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet est axé sur le petit patrimoine populaire de la commune de La Roche-en-Ardenne tel que défini par l' AWap (Agence Wallonne du Patrimoine).

Ce projet se structure en 4 phases :

- Recenser et dresser un inventaire des éléments du petit patrimoine populaire, sans oublier les murs de pierre sèche qui caractérisent la commune. Cet inventaire a été initié par les services communaux, complété par le PNDO pour les murs en pierres sèches Pour terminer et mettre à jour cet inventaire, un groupe de travail sera créé dont la mission est de fédérer divers acteurs bénévoles (groupements locaux, habitants, seconds résidents, mouvements de jeunesse, écoles, etc.) qui termineront cet inventaire reprendra pour chaque élément les caractéristiques suivantes :
 - Identification
 - Localisation géoréférencée
 - Description succincte
 - Etat d'entretien et travaux éventuels de restauration à apporter
 - Reportage photo

 Tous les éléments recueillis seront compilés par le référent communal qui en dressera un inventaire accessible à la population et aux visiteurs sur le site de la commune et via l'appli « La Roche-en-Ardenne ». Cet inventaire sera complété par un éventuel historique.

- En fonctions des renseignements recueillis, le groupe de travail, en collaboration avec le référent communal et le service travaux de la commune, établira une priorisation des éléments à restaurer et à en assurer la sauvegarde.

- La valorisation de ce patrimoine inventorié prendra différentes formes :
 - Mise en ligne et accessibilité sur les sites des acteurs privés et organismes touristiques locaux : SI, Maison du tourisme, etc.
 - Intégrer les éléments répertoriés dans les circuits des balades pédestres, cyclistes et autres
 - Rédiger des ouvrages ou plaquettes sur les éléments ou les thématiques les plus remarquables en collaboration avec les cercles historiques locaux
 - Créer un événement annuel mettant en valeur un site ou une thématique.

- Les trois phases précédentes (inventaire, entretien et valorisation) vont conscientiser la population à la valeur de leur petit patrimoine et la rendre sensible à la nécessité de le transmettre aux générations futures. Il faudra aussi sensibiliser les propriétaires privés au fait de restaurer/entretenir l'élément de petit patrimoine se trouvant sur leur terrain (via une lettre et ou un contact de visu lors de l'inventaire sur terrain par exemple, en expliquant l'enjeu et les possibilités de subside)

2. JUSTIFICATION

Les consultations villageoises ont été marquées par l'attachement de la population son petit patrimoine mais également par le constat de l'oubli, de la dégradation voire du vol de celui-ci. Ces constations ont été relayées en réunion de CLDR qui a pris la décision de créer un groupe de travail dédié à ce projet.

L'analyse socio-économique identifie le petit patrimoine comme un élément attractif important de la commune. Il contribue à l'identité de la commune et son attrait touristique est indéniable.

La commune est consciente de la nécessité d'entretenir et de valoriser ce patrimoine. Cette tâche a été initiée mais elle demande des moyens humains dont la commune ne dispose pas. La création d'un groupe de travail et la collaboration de bénévoles va palier à ce manque et assurer un collaboratif entre l'administration et les citoyens.

3. LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

Objectifs issus de la stratégie rencontrés :

2. Assurer une cohésion citoyenne
- En conservant et diversifiant le dynamisme culturel, associatif, communal et supra-communal
- En créant des lieux d'échange entre citoyens

4. Utiliser et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales
- En maintenant la qualité des ressources patrimoniales
- En aménageant des sites de mise en valeur de la nature et des paysages

5. Développer les activités liées au tourisme durable
- En favorisant un tourisme vert et responsable
- En renforçant la typicité de La Roche-en-Ardenne

4. IMPACTS DU PROJET SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable	Social et culturel	Environnement	Economique
Renforcer la solidarité	+		+
Permettre aux ainés de s'impliquer dans des initiatives citoyennes	+		+
Augmenter les lieux d'échanges citoyens	+		+
Augmenter l'attractivité du territoire	+	+	+
Maintien de la qualité des ressources patrimoniales	+	+	
Développement d'un tourisme vert et responsable		+	+
Impact positif sur l'identité paysagère locale	+	+	+
Mettre à disposition les compétences des citoyens de la commune	+		+

5. LOCALISATION ET STATUT DU PROJET

La totalité du territoire communal est concerné par ce projet

6. EVALUATION

Indicateurs de réalisation :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification
Création du groupe de travail	Oui	La CLDR
Rédaction d'une fiche-type	Oui	La CLDR

Indicateurs de résultat :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification
Nombre de groupements associés	5	Le groupe de travail
Nombre de fiches réalisées	250	Le groupe de travail
Nombre de publication	5	Le groupe de travail
Nombre d'événement	1 par an	Le groupe de travail

7. ESTIMATION GLOBALE DU COUT.

Estimation globale du coût (juin 2022)	**Montant**	**Sources de financement**
- Frais d'étude	20 000	DR 80 %
- Communication : plaquettes, flyers, …	5 000	
- TVA	5 250	
- TOTAL (TFC)	**30 250**	

Projet rémunérateur : ~~oui~~ / non

8. PARTIES PRENANTES ET PORTEUR DE PROJET

Porteurs du projet :

- La CLDR
- Les citoyens intégrant le groupe de travail

Partenaires du projet :

- Commune de La Roche-en-Ardenne
- AWap
- Les associations locales
- La population
- Les écoles
- Les SI
- La Maison du Tourisme
- Le PNDO